

13 mar 2018 -10:49

Le télétravail permet d'économiser 9 millions de kilomètres parcourus chaque jour

Le SPF Mobilité et Transports a publié pour la première fois une étude dans laquelle le lien direct entre le télétravail et les déplacements des Belges fait l'objet d'une enquête. Cette étude réalisée par le SPF Mobilité montre qu'aujourd'hui 17% des employés télétravaillent au moins un jour par semaine. Cela signifie une réduction de 6,7% du nombre de voyages, soit 9.300.000 kilomètres de moins par jour!

Pour cette étude, 2 000 Belges ont été interrogés sur leurs choix en matière de mobilité et leur travail via un questionnaire, sous l'angle spécifique du télétravail. Les réponses à ces questions sur le télétravail ont permis d'établir des liens avec nos comportements en matière de déplacement.

Bruxelles, bon élève

Bruxelles est de loin le meilleur élève de la classe en matière de télétravail. 43% des salariés qui résident en Flandre ou en Wallonie, mais travaillent à Bruxelles, télétravaillent régulièrement. Cela peut bien sûr s'expliquer par le fait que les personnes qui travaillent à Bruxelles doivent généralement parcourir de plus de distance et donc sont plus enclins au télétravail. La présence importante à Bruxelles des sièges sociaux des grandes entreprises et des secteurs leaders du télétravail peut également être une explication.

Il y a fort à parier que ces employés sont les plus susceptibles d'être bloqués dans les embouteillages sur le ring de Bruxelles ou sur les voies d'accès à la ville, ou qui font la navette en train.

Ce pourcentage de télétravailleurs fait baisser de 9% les déplacements domicile-travail, ce qui représente 12% de kilomètres en moins à destination de Bruxelles depuis la Flandre ou la Wallonie.

Potentiel pour le futur

Aujourd'hui, 30% des travailleurs qui ne font pas de télétravail indiquent que le télétravail est certainement compatible avec le poste qu'ils occupent actuellement. Si leur employeur souhaitait rendre le télétravail possible à l'avenir, ils voudraient également utiliser cette option. Cela nous amène à un potentiel de 42% de télétravailleurs à l'avenir.

Si l'on considère l'impact potentiel sur notre comportement de déplacement, ces 42% de télétravailleurs potentiels peuvent assurer une réduction de 16,5% des kilomètres parcourus (avec 1 jour de télétravail par semaine). Cela représente 23 millions de kilomètres épargnés par jour.

Vous trouvez le rapport

sur https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/resources/files/chiffres_cles_teletravail.pdf

Plus d'info:

Sven Heyndrickx
Porte-parole SPF Mobilité et Transports
0473/83.64.90
presse@mobilite.fgov.be

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilite.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilite.fgov.be